

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 16 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le seize du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le dix décembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Anancy (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

4 FÉVR. 2022

Déposée en
Préfecture le

4 FÉVR. 2022

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Patrick BOSSON à Catherine BOUVIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Isabelle DIJEAU, Fabienne DULIEGE à David DUBOSSON, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Benjamin MARIAS, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Christiane LAYDEVANT à Bilel BOUCHETIBAT, Viviane MARLE à Bénédicte SERRATE, Raymond PELLICIER à Nicole BLOC

Etaient excusé(e)s

Ségolène GUICHARD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Marie-Luce PERDRIX, Christophe PONCET

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2022 - ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Le Budget Primitif 2022 a été élaboré dans une logique d'apaisement du territoire et dans la perspective des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Pour la section de fonctionnement, le Budget Primitif 2022, tout en poursuivant la maîtrise des dépenses, tient compte de l'impact de la crise sanitaire sur les recettes de fiscalité économique et de la création des nouveaux postes nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques du Grand Annecy.

Conformément aux engagements, il a été construit sans augmentation des taux d'imposition.

Pour la section d'investissement, le Budget Primitif 2022 traduit par des inscriptions les orientations fixées par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

- assurer la mise en œuvre des objectifs de « Imagine le Grand Annecy » ;
- prendre en compte les objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- mettre en œuvre la politique mobilité et notamment les mobilités saisonnières du lac ;
- assurer un soutien à l'économie locale ;
- confirmer les actions en matière de politique du logement ;
- tenir compte de la capacité effective d'exécution au cours de l'année 2022 pour les compétences du Grand Annecy.

Ce budget s'équilibre à hauteur de 226.456.224 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 170.725.867 €.

Dépenses :

Les services, sous la responsabilité des élus, ont proposé des inscriptions budgétaires en progression globale de 4 %.

Ainsi, les charges à caractère général (chapitre 11) progressent de 22 % notamment pour les études à réaliser (article 617), les honoraires (article 6226), les contrats de prestations de service (article 611), les locations immobilières (article 6132) et les charges (article 614).

Les frais de personnel (chapitre 12) évoluent de 13 %. Cette évolution est due aux créations d'emplois 2021 en année pleine, au GVT, aux réformes sanitaires et à l'inscription d'une provision de 600.000 € pour la création de 20 ETP dans le cadre du Plan Pluriannuel de Recrutement.

Evolution 2021/2022 *	GVT, réformes statutaires, participation santé, charges	Estimation de l'impact des créations d'emplois 2022	Politique RH	Impact créations d'emplois permanents en année pleine	Evolution des emplois non- permanents (hors apprentis)	Restructuration	Reprise de l'activité des remontées mécaniques au Semnoz	Total
Montant estimé BP 2022	930 000	600 000	767 000	866 000	174 000	390 000	301 000	4 028 000
% Evolution masse salariale	1,85 %	1,19 %	1,53 %	1,72 %	0,35 %	0,78 %	0,60 %	8,02 %

* Tous budgets confondus (Budget Principal + Budgets Annexes)

Les atténuations de produits (chapitre 014) connaissent peu d'évolution avec une attribution de compensation quasi inchangée, un FPIC à 1,6 M€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) progressent de 9 % en raison de l'attribution de nouvelles subventions (voir tableau des subventions).

Les principales subventions sont :

- fonctionnement ESAAA : 1,5 M€ ;
- fonctionnement Office de Tourisme : 2,1 M€ ;
- fonctionnement CIAS : 5,2 M€ ;
- SILA : 1,2 M€ ;

Les contributions du Grand Annecy sont, notamment :

- SCOT : 0,365 M€,
- SDIS : 6,6 M€ ;

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) diminuent en raison de l'inscription moindre qu'en 2021 d'une subvention d'équilibre au Budget des Transports 1,968 M€ (2020 : 4,3 M€) et également au Budget des Pépinières pour 1,439 M€ (2021 : 1,130 M€) et pour le Semnoz 855.020 € (2021 : 643.000 €).

Les charges financières (chapitre 66) : les montants modérés empruntés depuis plusieurs exercices, la faiblesse des taux d'intérêt et la fin de deux emprunts permettent de réduire de 9 % ces charges pour 2022.

Le virement à la section d'investissement (chapitre 023) est de 706.401 € (1,6 M€ en 2021).

Recettes :

➤ Les recettes fiscales (chapitre 73) présentent une progression de 2 % dont les principales variations sont les suivantes :

- le produit des 4 taxes directes locales (compte 73111) progresse de 3,75 % ceci s'explique par :
 - la revalorisation des bases de 3 % fixée sur l'indice annuel des prix à la consommation,
 - Prévisions d'évolution physique des bases :
 - 2 % pour les bases de TF, TEOM des locaux non révisés (hors locaux industriels),
 - 2 % pour les bases de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS),

- réduction de moitié des bases de TF pour les locaux industriels (compensée au taux figé de 2020),
 - perte des bases de la TH sur les résidences principales compensée par une fraction de TVA ;
- le produit prévisionnel pour la CVAE donne une diminution de 5,72 % par rapport à 2021 en raison de la crise Covid. Ce produit est calculé sur les données n-1.
- Les dotations et participations (chapitre 74) sont stables :
- une augmentation de la dotation d'intercommunalité de + 0,144 M€ ;
 - une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) compte tenu de la minoration annuelle prévue de 2,5 % ;
 - le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) est figé à 11 M€ : article 73221 - (chapitre 73) ;
 - la Compensation Financière Genevoise (CFG) évaluée à un montant identique à 2021 ;
 - la compensation de la diminution de moitié des bases de la valeur locative des établissements industriels ;
 - la compensation de la suppression de la TH par une fraction de TVA.
- Les produits des services (chapitre 70) progressent de 17 % en raison du remboursement par le CIAS de la prime SEGUR.
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) diminuent de - 28 % en raison de la prise en compte en 2021 d'un loyer canon qui n'existe plus en 2022.
- Les produits financiers (chapitre 76) sont en baisse de 8 % avec un remboursement moindre par les communes de la dette transférée prise en charge par le Grand Annecy.

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 55.730.357 €.

Dépenses :

Les dépenses d'investissement 2022 (hors écritures de dette, d'ordre et diverses) s'élèvent à 42,5 M€. Elles se répartissent ainsi :

- l'économie : 1,9 M€ ;
- l'enseignement supérieur : 1,3 M€ ;
- les personnes âgées : 3,4 M€ ;
- les déplacements : 14,9 M€ dont 5,6 M€ pour la politique cyclable ;
- l'habitat, l'aménagement, l'agriculture, l'urbanisme : 8,2 M€, dont 1,7 M€ pour le foncier ;
- l'environnement : 3,7 M€ ;
- l'entretien des équipements de l'agglomération et ses participations diverses : 9 M€.

Le remboursement de la dette est de 8,6 M€ (hors EHPAD 1,9 M€ et hors lignes de trésorerie).

Recettes :

Les dépenses d'investissement (hors EHPAD) sont financées principalement par :

- 3,4 M€ de subventions (hors subventions EHPAD) ;
- 6.600.000 € de FCTVA ;
- un recours à l'emprunt qui s'élève à 30,49 M€ pour le Budget Principal et 1,99 M€ pour les EHPAD.

Précision :

L'autofinancement de 19,9 M€ est assuré par : l'amortissement des immobilisations pour 9,3 M€ (chapitre 040), le prélèvement de la section de fonctionnement pour 706 K€ (chapitre 021), le FCTVA pour 6,6 M€ (chapitre 10) et les subventions pour 3,3 M€ (chapitre 13).

Il couvre le remboursement de l'emprunt.

LE CONSEIL DECIDE :

d'adopter ce Budget Primitif 2022 du Budget Principal.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Voix POUR : 75

Voix CONTRE : 10 (Frédérique BANGUÉ, Michel BEAL, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Elisabeth EMONET, Anthony GRANGER, Christiane LAYDEVANT, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Jean-Luc RIGAUT)

ABSTENTION(S) : 3 (Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Laure ODORICO)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.